La décision politique

par Sophie Gosselin & David gé Bartoli

« Quelles sont les forces contraires apparues au cours de cette quelconque après-midi de fin d'automne et quel phénomène d'une précision presque chimique se consumait en moi sans tenir compte de ma personne ? Quel mystère du hasard tentait de se dévoiler ? Quel groupe de désirs est apparu alors dans l'univers comme une meute de loups ». (G. Luca, Le Vampire passif)

Un événement a eu lieu. Un événement politique. Cet événement persiste, il continue d'avoir lieu.
Un seuil critique a été franchi. Une décision politique a pris corps. Une crise s'est déclarée, dans le sens de krisis : décision. L'éclatement de la crise a mis en scène un conflit de forces, opposant les organisateurs de l'événementiel culturel « Estuaire » - et la politique d'urbanisation menée par la mairie de Nantes pour accéder au statut de Métropole Nantes-Saint Nazaire[1] - , et ceux qui se sont appelés « La Meute ».

Lors de la biennale de l'été 2009, Stéphane Thidet a été invité par Jean Blaise pour faire une proposition « artistique » intitulée « La meute ». Voici comment la présente le catalogue :
« Le Château des ducs de Bretagne vient d'être entièrement restauré. Le palais ducal abrite le musée d'Histoire de Nantes à la scénographie très contemporaine.
L'univers de Stéphane Thidet explore l'inconscient collectif, l'enfance, le divertissement. Ses oeuvres laissent place à l'imaginaire : des montages qui poussent au centre d'un billard, un amas de confettis noirs devient un lourd terril, une piscine renversée se transforme en chapelle...
Au coeur de la ville en mouvement, le Château nous restitue une part du Moyen-Age que l'artiste fait vibrer en y intégrant du sauvage : il arrête l'entretien des douves et invite une meute de loups à y prendre ses quartiers d'été. »

Le quotidien Ouest-France du 4 juillet 2009 présente ainsi la proposition : « Sous le soleil, ils arpentent nonchalamment les herbes hautes sous le regard des badauds. Les six loups de la meute se croisent, jouent avec les nerfs d'un canard sans jamais le croquer, lèvent le museau vers les visiteurs accoudés au pont de secours. Parmi eux, des enfants fascinés : « ça fait bizarre, des loups ici. Mais ils n'ont pas l'air méchant ». Des touristes étonnés : « C'est une attraction permanente ? » Des enthousiastes : « Je trouve ça super ! Ça me fait penser au parc du Gévaudan ». Des arpenteurs sceptiques d'Estuaire : « Lavau et Cordemais, ça vaut le coup. Mais là, je ne vois pas trop où est l'art ! » Des Nantais blasés : « Quand j'étais gamin, dans les années 50, tout le cirque Pinder remontait la rue Crébillon avec les animaux, alors les loups... » […] C'est l'oeuvre qui remue le plus et qui suscitera le plus de débat » annonçait Jean Blaise à l'ouverture de la Biennale ».

Ce n'était pas peu dire. En effet, une meute a surgit de la nuit. Des loups se sont mis à hurler puis à mordre. Un petit groupe de personnes, portant un masque de loup, ont fait incursion au Lieu Unique le 27 juin pour saccager les lieux. Quelques jours après leur passage, ils ont déposé au Lieu Unique un petit livret intitulé « Pour un art des conséquences », revendiquant en ces termes le rapport de force engagé :

> « Le 15 juin 2009, l'artiste Stéphane Thidet donnait une conférence sur son " oeuvre " : six

[1] En effet, c'est ainsi que Jean Blaise, organisateur de l'événementiel, présente l'origine de Estuaire : « un projet politique au sens noble qui va travailler pour l'intérêt d'une région. La biennale est à la fois une réponse à la question de ce qu'est la constitution d'une métropole et l'aboutissement d'une réflexion culturelle ». Cf. Article de Pascal Couffin du 21 juin 2006 paru dans le magazine Fragil. http://www.fragil.org/focus/387

pauvres loups fermiers transplantés dans les douves du château de Nantes. Quelques personnes, portant des masques de loup, sont intervenues silencieusement en lançant seize papillons signé La Meute. Sur chacun une simple phrase.
Le 18 juin, face au château, la phrase suivante a été inscrite en rouge sur un mur, avec la même signature : " Le pont-levis est relevé, mais les murailles sont lézardées ".
Le 27 juin, un groupe de gens " bien préparés ", porteurs des mêmes masques, a attaqué et saccagé le Lieu Unique, là où le consommateur culturel vient siroter ses boissons fraîches entre deux oeuvres. " Ça a été hyper-violent et impressionnant ", a déclaré l'un d'eux. Boutique ravagée, bar en miettes et oeuvre d'art entamée par le fer. Rien n'a été épargné. Le tout était recouvert "d'un produit visqueux noir ". La police est arrivée très vite mais nous avions déjà disparu, non sans laisser un tract sur place : " Nous sommes revenus ".
" Depuis ce Lieu Unique, au coeur de la Métropole, les agents d'une guerre contre tout ce qui vit et qui leur échappe voudraient démontrer que rien ne peut plus arriver ", écrivions-nous dans ce texte, lors d'une opération dont les commentateurs s'efforcent depuis d'escamoter tout sens politique. […]
Parce qu'ils contribuent à des choix politiques, planqués derrières des arguments ludiques ou poétiques. Parce qu'ils sont chargés d'occuper les esprits, de quadriller l'espace, de préparer son aménagement rentable à grand renfort de prestations médiatiques, de financements, d'arguments publicitaires. Parce qu'en vidant le langage de tout sens, de toute conséquence, c'est le débat lui-même qu'ils rendent impossible, et nous en prenons acte. Parce que la culture " démocratisée " (un fourre-tout pour spectateurs qui n'a plus rien d'une culture) est devenue le cheval de Troie de l'économie moderne. A Nantes, les machines de Royal de Luxe; les anneaux de Buren et les bars du hangar à banannes ont été froidement programmés pour attirer les Nantais de l'autre côté de la Loire sur l'île de Nantes, dans la perspective d'aménager cette île comme la ville du XXIème siècle. […]
C'est tout cela que nous avons attaqué au Lieu Unique, pour faire exister un clivage réel, parce que nous ne laisserons pas ravager sans rien faire des possibilités de vivre tout autre que celles que les aménageurs nous imposent ».

L'éclatement de la crise consiste ici dans ce moment où se trace la ligne d'un front, ou se met à jour, sur la place publique, un conflit refoulé, dissimulé. Comment lire ce qui a lieu ici ? Comment penser le surgissement intempestif, totalement imprévu, de cette ligne conflictuelle ? Cette question se pose aujourd'hui dans un contexte où les grilles de lecture traditionnelles du champ politique (telles qu'elles se sont définies au 18ème siècle) perdent progressivement toute leur signification. Selon ces grilles de lecture, ce qui a eu lieu serait à lire dans le partage qui oppose l'exercice d'une violence dite « légitime » (la violence de l'Etat) à l'exercice d'une violence contraire (celle des partisans), qualifiée par l'Etat d'illégitime. Il reviendrait alors à chacun de choisir son camp. Et c'est bien ainsi que les choses ont été interprétées. Les quelques articles publiés dans les quotidiens locaux suite aux événements, puis le long silence qui les a suivi, témoignent de la volonté politique de conjurer au plus vite le spectre qui a ainsi fait son apparition. En effet, depuis un an, nous n'avons plus entendu parler, dans aucun des médias, de ce qui a eu lieu.
Or ce qui a eu lieu ne peut selon nous être simplement assimilé à « de la haine gratuite et prédatrice qui sans science ni conscience surgit pour détruire » (Jean de Loisy, conseiller artistique pour Estuaire).
Ce qui a eu lieu a déplacé les lignes du conflit politique. Se mettre l'écoute de cet événement c'est s'engager à repenser les termes mêmes de ce qui est entendu par « politique ».

Une crise a eu lieu. Une crise, c'est-à-dire, selon l'étymologie grecque du mot : une décision.
Qu'est-ce qu'une décision ? Une décision politique ?

La décision ici en jeu ne consiste pas dans une prise de décision au sens d'un acte intentionnel, répondant du seul et tout puissant libre-arbitre d'un sujet politique dans la volonté de réglementer l'espace public.
La décision est ici à entendre comme l'événement qui précède et ouvre à l'antagonisme des forces.
« La décision fait événement, certes, mais elle neutralise aussi cette survenue qui doit surprendre et la liberté et la volonté de tout sujet, surprendre en un mot la subjectivité du sujet, l'affecter là où le sujet est exposé, sensible, réceptif, vulnérable et fondamentalement passif, avant et au-delà de toute décision, avant même toute subjectivation, voire toute objectivation »[2]. Une décision est inconsciente, elle vient de l'autre en moi, de l'autre de moi. La décision est l'événement qui antécède le rapport de force. Comme nous le dit Von Weizsacker, « nous déduisons des forces après l'événement, et seulement après ». Car c'est la décision elle-même qui crée les forces qu'elle met en présence en donnant une prépondérance à l'une ou à l'autre. « La décision précipite l'instant mystérieux de l'origine d'où jaillissent les fondements et les forces en lutte ». La décision précède donc l'antagonisme qui organise traditionnellement la pensée de l'espace politique moderne entre amis et ennemis. Cet antagonisme fige dans un rapport de force déterminé les transformations ouvertes par la crise. Dans le moment de la crise, le sujet se trouve démis de toute maîtrise. L'événement arrive. Quelque chose a lieu qui lui échappe. Tout l'enjeu consiste à savoir comment accueillir cet événement, cet avoir lieu.
"Avoir lieu" signifie arriver, se passer ou se produire. Quel est le temps de cet « avoir lieu », le temps de « ce qui arrive » ? C'est le temps du « pathique ».
« En grec, "pathos" vient de "pasquein" et signifie "passion", "mode", "modification", "changement", "relation", "qualitié", "attribut", "endurance". La "pathos", c'est aussi ce qui arrive à une personne ou à une chose, un incident, un accident malheureux. Le "pathos", c'est ce qui nous tombe dessus, avec bonheur ou surtout avec malheur, ce dont on a fait une expérience bonne ou mauvaise. […] Pathos désigne, d'une façon générale, ce qui est éprouvé ou encore les qualités ou les propriétés des choses en tant qu'elles sont modifiables, contrairement à celles de leur essence. […] "Ti pasquês ?" : qu'est-ce qui t'arrive ? Les grecs formulent en effet à l'actif une situation où prévaut ce qui arrive au sujet ; ils ne disent pas : "qu'est-ce qui t'arrive ?" mais "qu'est-ce que tu passes ? "; ils mettent donc l'accent sur l'autre pôle, celui de l'activité, celui de l'événement auquel le sujet prend part. »[3]

La crise comme moment de la décision ouvre à un devenir, il ouvre à une transformation : au moment d'un passage. Un seuil se dessine et se déplace imperceptiblement. Le devenir prend forme dans les déplacements de ce seuil. Ce qui veut dire que les transformations ici en question « ne sont pas seulement des variations mineures à l'intérieur d'un système de coordonnées pré-établies. Le "trans' nous suggère qu'on a affaire à la recréation d'une forme »[4].
Comment accueillir le déplacement de ce seuil sans le figer dans un antagonisme déterminé ? C'est-à-dire sans le réinscrire immédiatement dans un système de coordonnées préétablies ? Comment laisser les forces agir et circuler sans les fixer dans un rapport de force défini ? Ici s'ouvre la possibilité de repenser le politique comme politique de l'hospitalité capable d'accueillir l'événement qui arrive et le devenir auquel il ouvre.
Quel devenir s'est ici ouvert ? En quoi le seuil s'est-il déplacé ? Seule une interprétation peut accueillir ce déplacement imperceptible. L'interprétation n'est pas ce qui vient après un rêve ou un acte comme pour en déchiffrer la signification, elle est ce qui accompagne la métamorphose et lui permet d'advenir.
Notre interprétation sera que le seuil mis en crise dans l'événement qui s'est produit est précisément celui qui organise traditionnellement l'espace politique.
Aussi, ce qu'il y a de politique dans la crise qui a ainsi fait jour ce ne sont pas tant les actes qui ont

2 Jacques Derrida, *Politique de l'amitié*, p 88.
3 Cours de Jacques Schotte sur Viktor Von Weiszcaker.
4 Cours de Jacques Schotte sur Viktor Von Weiszcaker.

suivi la décision, que *l'agir* de la décision qui persiste à travers et par-delà ces actes. Cet agir s'indique dans le « devenir-Meute » qui a traversé le corps de quelques uns.

Ce qui est mis en question dans ce devenir-Meute c'est la frontière sur laquelle s'est instituée l'espace politique moderne, c'est-à-dire la frontière qui oppose l'homme et le reste de la nature dans la figure du loup comme bête sauvage. Accueillir ce devenir-Meute c'est accueillir le déplacement du seuil, accueillir la possibilité d'une transformation de la question du politique aujourd'hui.
Revenons sur le contexte du geste qui a présidé à l'éclatement de la crise sur la place publique.
A une époque où le gouvernement politique s'exerce comme biopolitique (ainsi que l'a pensé Foucault dans son cours au Collège de France intitulé *Sécurité, territoire, population*), c'est-à-dire comme gestion et administration du vivant dans la sécurité, comme soumission du mouvement de la vie à la réglementation générale des corps et des espaces dans l'urbanisme, comme domestication et intégration de toute forme d'altérité dans les technologies, l'acte qui consiste, sous couvert d' « art » à enfermer des loups fermiers, c'est-à-dire domestiqués, dans les douves d'un château, ne peut être interprété que comme une provocation cynique jetée au visage d'un public supposé passif et ignorant, ou comme la tentative de vider radicalement tout geste artistique, tout langage même, de son sens. Que dit cet acte ? Que la biopolitique aurait gagné, que le monde aurait totalement été domestiqué, que le sauvage aurait été capturé et neutralisé, pacifié, qu'il serait enfermé dans les douves du château fort, celui d'où le surveille le pouvoir. Qu'il serait sans cesse sous son contrôle. Qu'il ne serait plus à craindre. Mais aussi : que ce qui se cache aujourd'hui sous le nom d' « espace publique » est en fait la radicalisation d'un processus de colonisation de la nature entendue comme monde du commun.

Dans son ouvrage *L'ennemi de tous, le pirate contre les nations*, Daniel Heller-Roazen revient sur une distinction faite dans le droit romain entre trois types de choses inappropriables : les *res publicae*, les *res universitatis* et les *res communis omnium* (les choses publiques, les choses universelles et les choses communes). « Les choses publiques appartiennent au peuple romain, donc, par extension, à sa forme institutionnelle, l'Etat. Certaines sont destinées à un usage collectif, comme les rues et les places, les théâtres et les thermes ; d'autres, comme les esclaves, les mines et l'argent, servent les fins administratives de la République romaine. Nombre d'auteurs latins évoquent aussi des choses universelles ; si elles ressemblent formellement à celles qualifiées de « publiques », elles se reconnaissent au fait qu'elles n'appartiennent pas à la capitale mais à d'autres cités avec lesquelles elle est en relation. Enfin, pour les juristes, un troisième ensemble de choses extérieures à notre patrimoine se trouve dans la nature. Ce sont celles qui sont, par définition, « communes à tous ».[...] Les « choses communes », à la différence de toutes les autres, ne relèvent ni de la loi humaine, ni de la loi divine. C'est pourquoi aucun être unique – qu'il soit privé ou public, humain ou divin, vivant ou mort – ne peut les revendiquer légitimement. Elles sont directement issues d'un type de droit plus archaïque que le droit civil et le droit des gens, celui que les juristes romains appelaient le « droit naturel ». Pour les hommes de loi, sinon pour les philosophes, c'était un ordre juridique commun à tous les êtres vivants, les animaux comme les humains. Le *Corpus iuris* le décrit constamment en termes négatifs. »[5]

Mettre en scène la domestication du loup, n'est-ce pas, sur un plan imaginaire, reconduire le geste de capture généralisée par l'homme qui se joue aujourd'hui sur ces « choses communes » qui forment la nature ? Aussi, si le processus d'urbanisation qu'il accompagne ne cesse de se proclamer d'une volonté d'étendre l'espace public, cela ne correspond-t-il pas à la tentative par le pouvoir politique, comme pouvoir d'Etat, de s'accaparer l'ensemble du commun en y imprimant sa marque ?
Ce n'est pas un hasard si ce front de conquête trouve son centre symbolique dans l'urbanisation homogénéisante de ce qui était historiquement un archipel d'îles transformé en une île unique : l'île

5 Daniel Heller-Roazen, *L'ennemi de tous, le pirate contre les nations*, p 66.

de Nantes. Car la principale de toutes ces choses communes, nous rappelle Heller-Roazen, c'est la mer, et par extension les sources, les cours d'eau et les fleuves. La mer, ou plutôt le littoral, marque, dans le droit romain, la limite de l'exercice du pouvoir souverain.
« Là, sur le rivage, l'ordre légal qui admet des formes exclusives de propriété rencontre un espace juridique qui ne lui ressemble en rien. Là, le droit institué – droit de la cité ou droit des gens – se heurte à sa limite : cet ordre immense, infondé et néanmoins d'une certaine façon juridique que les auteurs romains, tout à fait conscients de l'artificialité de leur droit civil, appelaient « nature » »[6].
Le « territoire » désigne, dans l'espace politique moderne, l'étendue des terres sur laquelle s'exerce la souveraineté de ces choses publiques que sont les Etats.
Or la limite du rivage est elle-même mouvante, tel un seuil se déplaçant sans cesse ouvrant une zone indiscernable entre le dedans et le dehors. Ce seuil s'indique comme lieu du passage. Tout ce qui aura été capturé, pourra, en franchissant ce seuil, retrouver sa liberté. Ainsi, si un animal était capturé et approprié par quelqu'un, il redevenait libre et sauvage s'il s'enfuyait ou parvenait à se libérer, redevenant alors propriété de personne, retrouvant sa condition de « chose commune ». Ceux-là même qui, par excellence, s'indiquent historiquement comme êtres de passage, comme ces agents du seuil qui font passer de la possession à la dépossession, ce sont les pirates.
« Puisque, dans l'Antiquité, il était impossible à des êtres humains de survivre en mer s'ils ne revenaient pas assez souvent sur terre, ceux qui passaient cette ligne à cette époque ne le faisaient pas une seule fois mais de façon répétée. Ils vivaient en traversant la frontière mouvante que les juristes romains avaient systématiquement délimitée à tous les sens du terme. Quand ces voyageurs des mers emportaient des biens à bord de leurs vaisseaux, ils les transféraient du champ juridique où autre domaine où, de droit, les revendications de propriété devaient cesser. Ils transportaient les objets, à cet égard, de la région où on pouvait les dire « dans notre patrimoine » à celle où ils étaient à l'extérieur : une dimension maritime qui ignorait la propriété »[7]. Ces êtres intermédiaires qu'étaient les pirates, ces êtres de passage, ces agents du seuil, traversaient la frontière mouvante où les choses passent de la possession de quelqu'un à l'appartenance à tous, ou à personne.
Les pirates ce sont des êtres de passage en tant qu'ils rendent possible le passage. Ils accompagnent le mouvement de la vie comme passage d'un état à un autre.
Comme nous le rappelle Canetti dans *Masse et puissance*, le pouvoir cherche toujours à fixer la métamorphose, à empêcher le devenir en le figeant dans une figure. Empêcher le devenir, ce sera d'abord fixer le seuil et l'instituer en frontière, soit, d'une manière ou d'une autre, résorber le rivage en comblant les eaux ou en multipliant les ponts. Distinguer un intérieur et un extérieur nettement séparé, postuler un antagonisme précis, instituer un rapport de force déterminé. Il y aura un camp et l'autre, celui de l'ennemi à éradiquer.

C'est pourquoi, selon nous, le déplacement politique qui s'indique dans le geste de la Meute ne consiste pas tant dans l'affirmation d'un camp contre un autre, que dans la ligne pirate qui s'y est dessinée, dans la trouée qui a permis au loup de se libérer de sa domestication. Ils ne se sont pas fait les porte-paroles des loups. Ils ont laissé parler le loup en eux, ce loup qui est en chacun de nous et que la biopolitique ne cesse de vouloir soumettre à la domestication. Ils se sont fait les agents du seuil, réouvrant cette zone d'indétermination, d'indiscernabilité où les choses appropriées peuvent à nouveau devenir les choses de personne. En mettant en scène les loups domestiqués, les organisateurs du festival Estuaire ont appelé la crise. L'appel à été entendu. L'impossible a répondu à l'appel. Cet impossible c'est le surgissement du dehors, le surgissement de ce qui dans la vie échappe à toute capture.
Devenir-Meute, devenir-impersonnel ou devenir-imperceptible : le mouvement du devenir échappe à toute tentative de captation.
C'est pourquoi l'invitation au dialogue proposée par Jean Blaise ne pouvait que tomber à côté.

6 Daniel Heller-Roazen, *L'ennemi de tous, le pirate contre les nations*, p 67.
7 Ibid., p 73.

Entrer en dialogue, voilà le geste fondateur de la cité en tant qu'elle isole un espace de l'homme du reste de la nature. Entrer en dialogue, c'est reconduire le geste de contractualisation qui s'érige, dans la pensée politique moderne, sur l'exclusion du loup. Le loup, c'est celui qui est hors contrat, celui à qui l'on ne peut se fier parce qu'il ne parle pas la langue des hommes.
Il s'agirait plutôt de repenser le politique depuis le seuil, sur le seuil entre l'homme et le loup. C'est sur le seuil que le devenir advient, que le politique s'ouvre comme espace du possible.
Or le seuil est bien cet espace ambivalent du passage : passage de l'un dans l'autre et de l'autre en l'un. Le seuil c'est à la fois le milieu du passage et l'espace de la séparation. En lui s'indique une division (« dia »), mais l'enjeu consiste à penser cette division par-delà son arraisonnement logocentrique, c'est-à-dire à accueillir le *polemos* qui agite toute division, ce *polemos*, qui pour Héraclite, désignait le mouvement même de la *physis* (nature).
L'interprétation diacritique devient alors le geste politique qui accompagne le devenir en tant que mouvement du *polemos*, c'est-à-dire comme déploiement du jeu des forces dans les passages et basculements incessants qui vont de la *philia* au *thumos*, de *l'eris* à *l'eros*, de la colère à la passion. Le politique consiste à se rendre sensible au pathique, c'est-à-dire aux déplacement des seuils imperceptibles, à être attentif à la résonance des forces exprimées pour sentir le devenir qui s'y joue en sous-jacence.

Penser le politique depuis le seuil, ce sera d'abord défaire sa fixation en frontière, ce sera rouvrir le spectre du possible qui se déploie entre l'homme et le loup. C'est donc à un tout autre partage du politique que nous auront à faire. De nouvelles lignes politiques petit à petit se dessinent.
Heller-Roazen rappelle que, « à peine l'ordre territorial des Etats avait-il pris une forme apparemment définitive [grâce à la fixation des frontières qui auparavant restaient fluctuantes] que les lignes politiques qui traversaient l'Europe se sont mises à bouger, d'une façon qu'il a fallu un certain temps pour comprendre. Il a été immédiatement évident que la révolution de 1789 conduisait à dessiner et à redessiner de nouvelles frontières, en France et ailleurs. C'est toutefois au lendemain des guerres napoléoniennes qu'est apparu un phénomène infiniment plus perturbant pour le droit des gens que la simple fluctuation des limites territoriales. Le lien fondamental qui liait les associations politiques à des sections déterminées de la terre ferme a été remis en cause par l'apparition d'un personnage polémique à la légitimité douteuse : le partisan » (p190).
Sans doute se profilent à nous aujourd'hui de nouvelles lignes politiques dont le sens nous échappe encore. Mais ce que l'histoire nous permet de dire c'est qu'il est peut-être temps, à une époque où le globe a atteint ses propres limites dans la mondialisation, de repenser un espace du politique au-delà de la clôture anthropocentrique sur laquelle il s'est jusqu'à maintenant érigé. De penser un espace du politique capable d'accueillir le loup, le sauvage, la *physis* comme polemos. Cela impliquera pour l'être humain d'accepter de se défaire de sa souveraineté pour rendre la souveraineté au *dehors* auquel elle appartient. La loi ne devra plus se confondre avec la règle qui régit les seuls rapports humains. La loi s'indique et indique le seuil comme lieu du passage et de la division. Si l'horizon politique qui ainsi s'annonce est celui d'un nomadisme, c'est en tant que le nomade est cet être de passage qui fait du seuil sa loi. La loi du nomade, n'est pas, contrairement à ce que pensait Carl Schmitt, ce qui préside au partage des terres. Elle est au contraire la ligne tracée dans l'accueil du monde. C'est ainsi que les Aborigènes d'Australie pensent la Loi.

« Ordre idéologique et ontologique, structure mythico-rituelle, le Tjukurrpa [que l'on traduit aujourd'hui par Dreaming] anime l'univers en lui donnant forme et substance vitale. » Le terme Dreaming a été préféré à Drean Time parce qu'il « évoque davantage une action, voire même le caractère dynamique et immanent du Tjukurrpa. »
Ancestral et à la fois présent, le Tjukurrpa fait Loi. Il a toujours été, il est aussi ce qui permet au monde actuel d'exister. Et dans cette relation entre le monde humain et le Tjukurrpa, les êtres ancestraux servent d'éléments charnières. « Nomades par excellence, les êtres ancestraux, masculins

et féminins, ont sillonné le territoire et modelé, au fil de leur voyages, de leurs rencontres et de leurs actions, le pays tel qu'il se révèle aujourd'hui. En se déplaçant sur et sous le territoire, ils y ont inscrit et nommé des 'espaces' sociaux d'appartenance, des lieux ». De ces itinéraires mythiques, appelés aussi pistes, tous les Aborigènes en possèdent un fragment, car ayant été conçu, selon le récit mythique, par un esprit-enfant qui a pénétré le corps d'une femme qui emprunte un de ces itinéraires. Et ces segments fournissent les fondements sociaux et rituels, tant personnels que collectifs, de l'appartenance à un pays donné. Sachant qu'il est possible d'appartenir à plusieurs pays selon une dizaine de critères, tant familiaux que liées aux rencontres ou à la proximité d'un lieu fréquenté lors de son nomadisme. Ainsi, « par le biais des histoires tjukurrpa chantant l'inscription ancestrale du pays, toute l'étendue du désert occidental se déploie telle une gigantesque 'fresque narrative', où chaque lieu a son importance, sa raison d'être dans la trame sociale et rituelle. Stanner [anthropologue des années 1960 qui proposa le terme de Dreaming] dira avec justesse des récits tjukurrpa qu'ils sont 'une clé poétique de la Réalité'. C'est une poétique qui définit la relation de tous et chacun avec le territoire et le cosmos ; c'est aussi à travers elle que s'exprime le politique.[8] »
La Poétique de l'apparaître des Aborigènes d'Australie consisterait dans la possibilité de nommer, de chanter, de peindre, ces itinéraires mythiques par l'intermédiaire du Dreaming, d'une pratique personnelle et collective du Rêve, permettant le passage entre les êtres mondains et les êtres ancestraux. « Ainsi, peindre un Rêve c'est à la fois régénérer ses forces et lier l'objet ou la personne à la terre et à l'espace-temps des héros qui 'rêvent' la vie des hommes et de leur environnement[9]. »

L'expérience collective que nous avons tenté dans le cadre d'Archipelagos a consisté dans une tentative, inspirée de cette pratique aborigène, de penser le politique comme poétique de l'apparaître, traversant et croisant au cours de nos parcours les plans politiques, sociaux, économiques, esthétiques et cosmologiques qui se tissent en cet archipel d'îles. Il s'agissait de nous mettre à l'épreuve de cette poétique de l'apparaître en nommant, chantant, dessinant, arpentant les multiples seuils imperceptibles qui, comme les lignes aborigènes, dessinent l'espace d'un vécu commun.
Parmi ces seuils qui, comme autant de lignes, parcourent cet espace en archipel, l'une d'elle traverse la Maison des Hommes et des Techniques des anciens chantiers navals. C'est au seuil de cette Maison et de l'histoire des luttes dont elle porte la mémoire, que nous avons pu accueillir la décision politique que portait le surgissement de la meute. Car en ce lieu de mémoire, il s'agit de dire que la mémoire n'est pas seulement le lieu de conservation d'un passé. La mémoire est le lieu même du passage : en elle doit se préserver le seuil qui ouvre à l'inconnu de l'événement et du devenir, cet événement qui a pris corps par l'apparition dans l'univers de cette meute de loups.

30 mai 2010

---

8 Sylvie Poirier, *Les jardins du nomade*
9 Barbara Glowczewski, *Les rêveurs du désert*